Chantiers de la Stratégie ministérielle de soutien à l'exercice de la responsabilité populationnelle

1. Animation et la coordination des réseaux locaux de services

Dans le cadre de ce chantier, l'Observatoire québécois des réseaux locaux de services (OQRLS), l'Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences (IPCDC) et le MSSS collaborent pour réaliser des travaux visant à dégager, de certaines expériences locales, les contraintes, leviers et facteurs de réussite de la gestion en mode réseau. L'objectif consiste à tirer des enseignements des expériences en cours et à les diffuser largement pour soutenir l'ensemble des régions et territoires locaux dans l'animation et la coordination des réseaux locaux de services.

2. Utilisation optimale des données sur l'état de santé de la population et ses déterminants

Dans le cadre de ce chantier, un tableau de bord sur les indicateurs de la santé et de bien-être des jeunes de 0 à 17 ans a été développé et est présentement testé auprès de représentants des partenaires régionaux et locaux. Il devrait servir de modèle pour un ensemble de tableaux de bord, simples et utiles, portant sur les différentes clientèles ainsi que sur des problématiques particulières. Une deuxième phase de ce chantier consiste à développer les capacités d'utilisation de ces données pour la planification sociosanitaire locale.

3. Identification et mise en œuvre de modèles d'organisation de services de première ligne au regard de la responsabilité populationnelle

Plusieurs travaux sont en cours dans le cadre de ce chantier, au sein du ministère et dans le réseau, afin d'établir des liens plus explicites entre l'exercice de la responsabilité populationnelle et la consolidation des services de premières lignes.

4. Identification et mise en œuvre des meilleures pratiques en termes de partenariats intersectoriels

Un groupe de travail formé de représentants des trois paliers de gouverne a été mis en place dans le cadre de ce chantier. Le résultat des travaux de ce groupe se traduira par un cadre de référence ou un guide de bonnes pratiques pour agir plus efficacement sur les déterminants de la santé, par l'action intersectorielle, et ce, aux trois paliers de gouverne.